

COMPTE REUNDU
Réunion du 27 Février 2026

Approbation du Compte Financier Unique 2025 (DCM 2026-01)

Après la présentation du Compte Financier Unique 2025, Monsieur le Maire sort et les conseillers Municipaux adoptent le CFU 2025.

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		747 788,45		455 008,04		1 202 796,49
Opérations de l'exercice	341 488,42	334 120,23	647 904,10	194 941,25	989 392,52	529 061,48
TOTAUX	341 488,42	1 081 908,68	647 904,10	649 949,29	989 392,52	1 731 857,97
Résultats de clôture		740 420,26		2 045,19		742 465,45
Restes à réaliser			20 000,00		20 000,00	
TOTAUX CUMULÉS	341 488,42	1 081 908,68	667 904,10	649 949,29	1 009 392,52	1 731 857,97
RÉSULTATS DÉFINITIFS		740 420,26	17 954,81			722 465,45

Affectation des résultats de fonctionnement 2025 (DCM 2026-02)

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	740 420,26
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (334 120,23 - 341 488,42)	-7 368,19
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	747 788,45

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	2 045,19
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (194 941,25 - 647 904,10)	-452 962,85
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	455 008,04
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 20 000,00)	-20 000,00

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-17 954,81
---	-------------------

Taux d'imposition 2025 (DCM 2026-03)

Pas d'augmentation des taux pour 2026

Taxes	Taux 2025	Taux 2026
Foncier bâti	29,94 %	29,94 %
Foncier non bâti	13,06 %	13,06 %
TH Résidences Secondaires	3,49 %	3,49 %

Vote du Budget Primitif 2026 (DCM 2026-04)

FONCTIONNEMENT DÉPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
CH 11	Charges générales	436 717,16 €	CH 002	Excédent de fonct	722 465,45 €
CH 12	Charges du personnel	48 950,00 €	CH 70	Produits de service	57 500,00 €
CH 65	Charges de gestion courante	110 230,00 €	CH 73	Impôts et taxes	60 917,00 €
CH 66	Charges financières	131,29 €	CH 731	Fiscalité locale	16 545,00 €
CH 67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	CH 74	Dotations et part.	75 000,00 €
CH 023	Virement à la sect° Invest	300 000,00 €	CH 75	Aut. Prod de gest° cour.	15 000,00 €
CH 042	Opé d'ordre SF/SI	49 399,00 €			
Total		947 427,45 €	Total		947 427,45 €

INVESTISSEMENT DÉPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
001	Déficit reporté	€	CH 001	Solde d'exécution	2 045,19 €
CH 10	Dotations, Fonds divers, réserves	6 700,00 €	CH 10	Dotations, fonds divers	22 954,81 €
CH 16	Emprunts et dettes assimil.	6 418,86 €	CH 13	Subventions d'investissT	39 110,00 €
CH 20	Immobilisations incorp.	20 000,00 €			
CH 204	Subventions versées	11 000,00 €			
CH 21	Immobilisations corporelles	349 390,14 €	CH 021	Virement de la Sect° Fct	300 000,00 €
CH 23	Immobilisations en cours	20 000,00 €	CH 040	Opé d'ordre SI/SF	49 399,00 €
CH 041	Opérations patrimoniales	6 000,00 €	CH 041	Opérations patrimoniales	6 000,00 €
Total		419 509,00 €	Total		419 509,00 €

Subventions 2026

Ont été décidées en commission des finances les subventions suivantes :

ACPG - CTAM Pt l'Evêque - St Etienne la Thillaye	200,00 €
APAEI - Dives s/mer	80,00 €
ADMR 20 clochers - Surville	500,00 €
ADMR Port. Repas - Le Breuil	120,00 €
Amic.Donneurs de sang - Pt l'Evêque	80,00 €
Ass. Patrimoine culturel et art sacré	220,00 €
Ass.V.Hauy -Caen	80,00 €
Croix Rouge Française - Pt l'Evêque	120,00 €
COMICE AGRICOLE	250,00 €
Ecole Beaumont OCCE	820,00 €
F.N.A.T.H. - Pt l'Evêque	80,00 €
Les Restau du cœur - Mondeville	220,00 €
Ligue contre le cancer	500,00 €
MFR Mortagne au Perche	80,00 €
MJC Marcel Hennebois	250,00 €
OMACA - Pt L'Evêque	120,00 €
Paralysés de France	120,00 €
Parents d'élèves - Beaumont	540,00 €
Paroisse Ste Famille - Pt l'Evêque	150,00 €
Chorale St Michel - Pt l'Evêque	300,00 €
LA DAME BLANCHE	100,00 €
Total	4 930,00 €

Fixation du Taux de Fongibilité des crédits pour 2026 (DCM 2026-05)

La M57 prévoit que dans le cas où les délais de gestion d'une décision modificative ne permettent pas de faire face à une dépense urgente dans un chapitre qui ne dispose pas d'un disponible suffisant, il est proposé d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Concession à titre gratuit dans le cimetière communal

Octroi d'une concession à titre gratuit à Monsieur BOUTRON en remerciement de ses années de travail pour la commune.

La séance est levée à 18h10.